



Appui à la mise au point d'une stratégie d'assainissement rural
« Facilité Experts » – Activité n° : EFS-TN-2

NOTE CONCEPTUELLE ET AGENDA
Atelier National de Concertation

6 décembre 2018

Hôtel Belvédère Fourati (salle Kairouan), Tunis, Tunisie

I. CONTEXTE ET OBJECTIFS

Dans le cadre du Module de travail « Facilité Experts » et plus spécifiquement dans l'activité portant le numéro EFS-TN-2, le projet « Mécanisme de soutien du programme sur la Gestion Intégrée et Durable de l'Eau et de l'Initiative Horizon 2020 (SWIM-H2020 SM) », financé par l'Instrument européen de voisinage (IEV) Sud / Environnement, a initié l'étude d'appui à la mise au point d'une stratégie d'assainissement rural.

En effet, à ce jour, la Tunisie n'a pas de stratégie d'assainissement rural : par conséquent, l'assainissement dans les zones rurales est très en retard par comparaison à l'assainissement dans les zones urbaines. Ceci est dû à l'absence (a) d'un cadre institutionnel clair en matière d'assainissement rural, b) d'un plan national d'assainissement rural, (c) de définition des types d'interventions techniques nécessaires, (d) d'incitatifs et de moyens financiers (subventions, prêts à taux bonifié, etc.) pour rattraper ce retard, (e) d'informations, (f) de participation des usagers, etc. Cette activité aidera la Tunisie à mettre au point une stratégie qui permette de combler ces manques en préparant une action pilote sur 3 zones rurales. **Le Conseil Ministériel Restreint (CMR) de juin 2016 a clarifié les rôles des acteurs pour l'assainissement rural : les zones de plus de 3000 habitants** seront prises en charge par l'Office National de l'Assainissement (l'ONAS), de **1000 à 3000** par les municipalités **et pour le « dispersé » (moins de 1000 habitants)** par les services du Ministère de l'Agriculture, des Ressources en Eau et de la Pêche, sous la responsabilité de la Direction Générale de Génie Rural et de l'Exploitation des Eaux (DG GREE).

Cette action sur des zones pilotes vise à définir les modalités pratiques de mise en œuvre de l'assainissement individuel ou semi-collectif pour des zones rurales de moins de 1000 habitants. Elle vise à explorer les différentes possibilités avec les acteurs locaux et proposer une esquisse de stratégie nécessaire d'assainissement en milieu rural, y compris un cadre institutionnel adéquat ainsi que les mécanismes d'incitation et d'encouragement pour la mise en place d'un assainissement individuel ou semi-collectif conforme à l'état de l'art. Elle devra également donner lieu par la suite à une série d'actions complémentaires à plus long terme: campagnes de sensibilisation à plus grande échelle, renforcement de capacités des acteurs, tests de mise en œuvre d'assainissement en vraie grandeur et adaptation du cadre législatif.



Dans le cadre de cette étude, il est prévu d'organiser un atelier national de présentation des résultats de l'étude, de concertation et de validation des conclusions.

II. CONTENU SOMMAIRE ET DEROULE DE L'ATELIER

L'atelier se déroulera en une journée **et comprend cinq (5) sessions** :

Session 1 : Ouverture officielle de l'atelier

Session 2 : Présentation du cadre général de l'étude

Session 3 : Présentations des résultats de l'étude

Session 4 : Discussions

Session 5 : Synthèse des résultats

Une traduction simultanée français-arabe sera disponible pendant toute la durée de l'atelier

III. PARTICIPATION

A cet atelier seront associées les parties prenantes listées ci-après :

- Ministère de l'Agriculture, des Ressources en Eau et de la Pêche : DG-GREE, CRDA Kairouan, CRDA Sidi Bouzid, CRDA Kasserine, BPEH
- Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement : DGEQV, ONAS, ANPE
- Ministère de la Santé : DHMPE
- Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : CERTE
- Les représentants des GDA Makhsouma, An-Nwayel et Garet An-Naam (Président GDA et Directeur technique)
- Les représentants des municipalités de Bir Lihfay à Sidi Bouzid, Talabet à Kasserine et Ragada à Kairouan (président de la municipalité et secrétaire général de la municipalité).
- Les délégués du Bir Lihfay à Sidi Bouzid, Kairouan Sud et Firyana à Kasserine.
- Les représentants de la délégation de l'Union Européenne en Tunisie



IV. MODERATION ET PERSONNES RESSOURCES

- Michel SOULIE : Expert international (mandaté par SEMIDE)
- Jamel RAHMANI : Expert national (mandaté par SEMIDE)
- Suzan TAHA: Expert en Eau clé (SWIM-H2020-SM)
- Interprètes Arabe-Français (SWIM-H2020-SM)

V. LIEU DE L'ATELIER

Hôtel Belvédère Fourati - salle Kairouan, Tunis.



VI. PROGRAMME DE L'ATELIER

Journée du 6 Décembre 2018 / Hôtel Belvédère Fourati - salle Kairouan, Tunis

Heure	Thème	Animation / Modération
08:30 - 09:00	Enregistrement des participants	
09:00 - 09:15	Ouverture officielle de l'atelier (15 min)	Secrétaire d'Etat ou le Directeur Général Génie Rural et Exploitation des Eaux
09:15 - 09:30	Présentation du cadre général de l'étude (objectifs et déroulé)	Suzan TAHA (SWIM-H2020 SM)
10:00 - 11:00	Présentations des résultats de l'étude <ul style="list-style-type: none">• Etudes des cas sur les sites pilotes• Constats et recommandations• Propositions de scénarios et orientations	Jamel RAHMANI - SEMIDE Michel SOULIE - SEMIDE Michel SOULIE - SEMIDE
11:00 - 11:30	Pause-café	
11:30 - 13:30	Discussions	Modérées par Michel SOULIE et Suzan TAHA
13:30 - 13:45	Synthèse et Conclusions	Ridha GABOUJ, Directeur Général du génie Rural et de l'Exploitation des Eaux Michel SOULIE et Suzan TAHA
13:45 - 14:45	Déjeuner	

Une traduction simultanée français-arabe sera disponible pendant toute la durée de l'atelier